

BORDEREAU DE RETRACTATION

Pour demander votre remboursement, merci de **remplir, signer et imprimer** ce formulaire, puis de l'**envoyer par courrier postal** à l'adresse suivante :

FranceCarteGrise.net – SAS TED

À l'attention de la société

7 Rue Pré Pagnon

73000 Chambéry

Les champs obligatoires sont marqués d'un (*).

Je vous informe par la présente de ma décision de me rétracter concernant le contrat portant sur la prestation de services détaillée ci-dessous :

(*) Adresse mail avec laquelle la commande a été effectuée :

(*) Numéro d'immatriculation du véhicule concerné :

(*) Type de prestation (veuillez préciser) :

(*) Date de la commande :

(*) Nom associé à la commande / nouveau propriétaire :

(*) Adresse du titulaire principal :

(*) Avez-vous déjà envoyé un dossier avec les justificatifs nécessaires à votre demande ? Oui / Non

Après réception et examen de votre demande, le remboursement sera effectué dans un délai de 14 jours. Nous vous remercions de bien vouloir compléter **soigneusement** ce document.

Date :/...../20.....

Signature du client :

INFORMATIONS CONCERNANT L'EXERCICE DU DROIT DE RÉTRACTATION

Droit de **Droit de rétractation** (art. L221-18 du Code de la consommation)

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat **sans donner de motif** dans un **délai de quatorze (14) jours**. Pour un **contrat de prestation de services**, ce délai court **à compter du jour de la conclusion du contrat**.

Modalités d'exercice

Pour exercer votre droit de rétractation, vous devez nous notifier votre décision au moyen d'une **déclaration dénuée d'ambiguïté**. Le délai est respecté si votre notification est transmise **avant l'expiration des 14 jours**.

Effets de la rétractation et remboursement (art. L221-24)

Lorsque le droit de rétractation est exercé, nous vous rembourserons la **totalité des sommes versées** (y compris les frais de livraison), **sans retard injustifié** et **au plus tard dans les 14 jours** à compter de la date à laquelle nous sommes informés de votre décision. Le remboursement est effectué **par le même moyen de paiement** que celui utilisé lors de la transaction initiale.

Si vous demandez le démarrage immédiat pendant les 14 jours (art. L221-25)

Si vous demandez expressément que l'exécution de la prestation **commence avant la fin du délai de rétractation**, et que vous vous rétractez **après le début d'exécution**, vous devrez payer un **montant correspondant au service fourni** jusqu'à la communication de votre décision ; ce montant est **proportionné** au prix total de la prestation (remboursement **au prorata**).

Si la prestation est entièrement exécutée (art. L221-28, 1°)

Le droit de rétractation **ne peut pas être exercé** pour les services **pleinement exécutés avant la fin du délai**, lorsque l'exécution a commencé avec votre **accord préalable et exprès** et avec votre **reconnaissance** de la **perte** de votre droit de rétractation une fois la prestation entièrement réalisée.